

# Louez votre toit et participez à la transition énergétique !



## Devenez acteur d'un projet citoyen d'énergie solaire dans la métropole grenobloise

Plusieurs citoyens et acteurs des énergies renouvelables de la métropole grenobloise se réunissent pour porter collectivement un projet d'installations solaires photovoltaïques sur les toitures de notre territoire.

Ce projet ambitionne de faire participer les habitants en louant leur toiture, ainsi qu'en faisant appel à leur capacité d'investissement.

**Ce projet innovant ne pourra être un outil dynamique et performant de la transition énergétique que grâce à vous !**



## Pourquoi ce projet ?

**La transition énergétique est l'affaire de tous** : pouvoirs publics, entreprises, mais également **citoyens**. Aux enjeux internationaux, discutés notamment à la COP21\*, il est indispensable d'apporter des solutions locales, adaptées à chaque territoire. Le projet coopératif d'investissement citoyen dans l'énergie solaire sur le territoire de la métropole grenobloise permettra d'y

\* Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit aboutir à un nouvel accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

développer la production locale d'énergies renouvelables, et de contribuer à l'activité économique.

**Proposer sa toiture pour y installer des panneaux solaires photovoltaïques** constitue une belle opportunité pour les habitants de la métropole grenobloise de contribuer à cette transition énergétique.

## Pourquoi la métropole grenobloise ?

Le territoire est engagé depuis de nombreuses années dans une politique énergétique ambitieuse. Grenoble-Alpes Métropole a ainsi mis en place un plan air énergie climat dès 2005, qui vise à réduire les consommations



énergétiques, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, et à augmenter la production d'énergies renouvelables sur son territoire. La collectivité est aussi lauréate d'un appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la Croissante Verte ».

Le projet citoyen d'investissement dans l'énergie solaire s'inscrit donc parfaitement dans la dynamique locale.

## Qui participe à ce projet ?

Ce projet a été initié par Enercoop Rhône-Alpes, fournisseur coopératif d'électricité d'origine renouvelable. A ses côtés, une collectivité (Grenoble-Alpes Métropole), l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), une association d'habitants (LAHGGLO), et des citoyens volontaires (Gaël Bogotto, Bruno De

Gassart, Fabienne Mahrez, François Sivardière, Marc Mossalgue, Julien Robillard) se sont rassemblés au sein d'un comité de pilotage pour mettre en œuvre ce projet.

**Une société locale sera bientôt créée**, à laquelle tous les citoyens volontaires pourront prendre part.



## Ils l'ont fait !



« C'est pour nous un moyen d'agir concrètement sur notre territoire. Mettons-nous ensemble pour produire des énergies renouvelables, chose que nous ne pourrions pas faire seuls. Et les collectivités nous suivent pour mettre à disposition des toitures d'équipements publics ! »

Isabelle Gardères  
SCIC « Combrailles Durables »

# Comment ça marche ?

## Qui peut louer sa toiture ?

Tous les **propriétaires de toit**, personnes physiques (propriétaires d'une maison individuelle en particulier) ou morales (copropriétés, SCI, bailleurs sociaux, associations, collectivités, entreprises, etc.) peuvent proposer leur(s) toiture(s) à la location pour y permettre l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

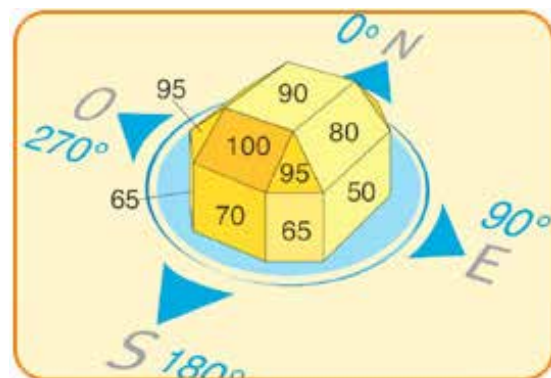
## Quelles caractéristiques pour la toiture ?

Le toit proposé doit évidemment être **très ensoleillé** :

- orientation globalement sud (de sud-est à sud-ouest) ;
- absence d'ombres portées importantes (bâtiments voisins, existants et en projet, arbres, montagnes, etc) ;
- peu d'éléments intrusifs (fenêtres de toit, cheminées, etc).

Le toit doit avoir **une surface minimale** :

- 50 m<sup>2</sup> pour un pan incliné orienté au sud ;
- 60 m<sup>2</sup> pour les toitures-terrasses.



Pour les projets de faible envergure, il n'y aura pas lieu de s'inquiéter de la structure existante pourvu qu'elle soit en bon état. En revanche, pour les projets plus importants, des études seront menées pour s'assurer de la capacité de la charpente à supporter la charge additionnelle.

## Pourquoi louer votre toiture ?

La première motivation est de participer à la nécessaire transition énergétique en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, à partir d'installations localisées sur notre territoire.

Il s'agit aussi de participer à un projet dans lequel tout citoyen peut s'investir, en louant sa toiture tout en donnant à d'autres l'envie d'investir localement.

De plus, louer sa toiture dans ce projet, c'est aussi bénéficier du soutien de professionnels qualifiés et d'acteurs solidaires dans la mise en œuvre du projet.

Votre motivation ne peut pas être uniquement financière car le loyer annuel sera de l'ordre de 1 à 3 €/m<sup>2</sup>. Néanmoins, si vous devez mener des travaux sur votre toiture, l'installation de capteurs photovoltaïques simultanée peut être la source d'économies non négligeables !



# A vous !

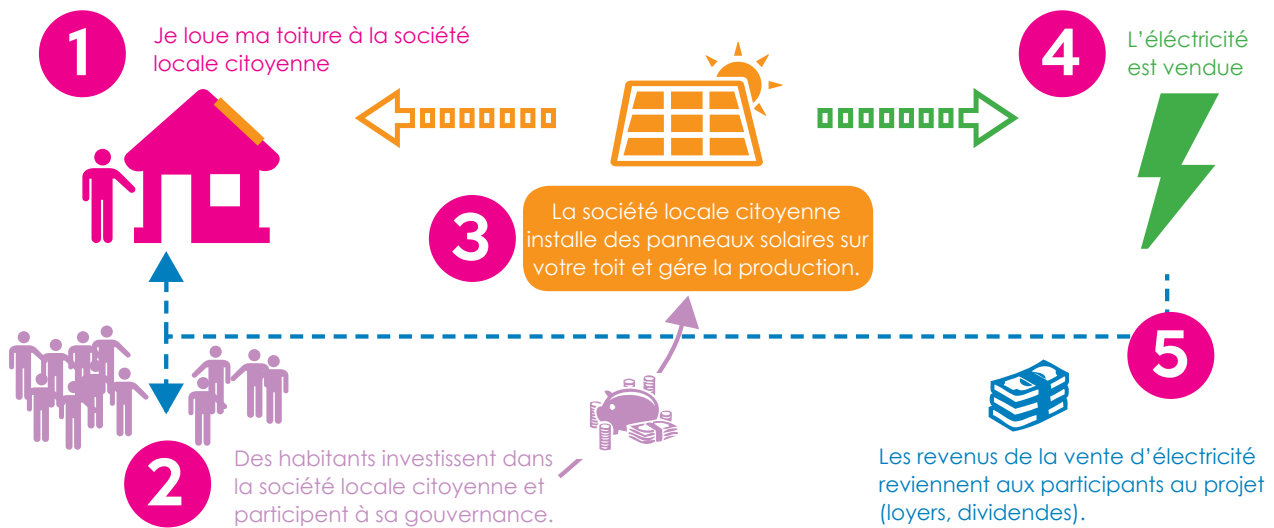
## Si vous êtes intéressé-e, comment faire ?

Faites-vous connaître en répondant au formulaire en ligne de proposition de toiture.

<https://goo.gl/nOynSs>

Ensemble, nous pourrons alors évaluer la potentialité de votre bâtiment, établir les conditions de mise à disposition, et vous proposer un contrat de location équitable et durable.

## Notre projet, en 5 étapes :



## Ils l'ont fait !

« Nous étions très intéressés par un projet photovoltaïque, mais comme nous avons utilisé notre budget pour le remplacement de notre système de chauffage (par une chaudière bois déchiqueté), nous n'étions plus en mesure de réaliser ce projet rapidement. La mise à disposition de notre toiture (contre loyer) à la SAS Aurance énergies, (société où nous sommes aussi actionnaires) nous a permis de rendre notre maison positive. »

Vincent Frechet, SAS Aurance Energies (07)

## Nous contacter :

**ENERCOOP RHÔNE-ALPES**

production@enercoop-rhone-alpes.fr  
04 56 40 04 20

Partenaires du projet :

